

Les camps de jeunes, pas toujours bienvenus

COMMUNES « SCOUT-FRIENDLY »

Un investissement pour l'avenir

La commune de Durbuy accueillera près de 130 camps cet été, celle de Viroinval, une centaine. Les clés de la réussite ? Un bon encadrement, beaucoup de prévention, médiation et dialogue.

● Caroline DESORBAY

Pendant six semaines, la mission principale de Chantal Rossignon, employée à l'Office communal du tourisme de Durbuy et déléguée à la coordination des camps, est de superviser les quelque 130 troupes installées dans la commune (55 % sont francophones, 45 % flamandes). Début juillet, elle a pris ses quartiers à Barvaux-sur-Ourthe pour accueillir scouts, guides et autres groupes.

« Si la cohabitation entre les mouvements de jeunesse et les communes se passe bien, c'est essentiellement parce que l'on fait beaucoup de prévention. Les nuisances les plus fréquentes concernent le tapage nocturne. Quand les animateurs viennent s'inscrire, on les briefe déjà sur ce qu'ils risquent. Les Monsieur Camp passent et repèrent les installations de sono volumineuses qui sont interdites. Toute cette prévention porte ses fruits. »

La cohabitation entre habitants et jeunes n'est pas aussi sereine lorsque les habitants se sentent envahis. « Chaque été, le petit village d'Ozo, qui compte une centaine d'habitants, voyait débarquer mille jeunes. On a dû enlever

l'agrément de plusieurs propriétaires pour éviter pareille concentration. »

Qui profite de cet afflux de jeunes ? Le propriétaire du champ – certains demandent jusqu'à 1500 € de location pour 15 jours ! Et les commerçants locaux soutenus par l'APAQ-W (Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité). « C'est difficile d'évaluer l'impact de cette mesure de l'APAQ-W, mais on sait que depuis son application certains camps se rendent plus souvent chez le boucher et le boulanger du village. »

LES PROBLÈMES RÉGLÉS À L'AMIABLE

La Commune de Viroinval se montre tout aussi hospitalière : une centaine de camps sont attendus cet été. « Les jeunes viennent découvrir nos différents villages et nos atouts naturels et touristiques. Cela fait vivre les commerces locaux qui ne sont déjà plus très nombreux, explique Singrid Philippe, directrice générale de la Commune. Et c'est un investissement pour l'avenir : un scout qui passe un agréable séjour ici s'en souviendra toute sa vie. On espère que plus tard il reviendra. C'est le cas d'une partie des gens qui louent des gîtes ou ont une seconde résidence dans la région. »

Chaque été apporte son lot de petits

SUBSIDES

41

communes engagent
un Monsieur Camp

problèmes à régler, que ce soit avec les voisins, la DNF (département Nature et Forêts)... *« Mais cela se règle toujours à l'amiable dans la négociation avec nos médiateurs scouts et on n'a jamais eu de gros problèmes. Et si ça ne va pas, on envoie la police. »*

Les plaintes les plus fréquentes concernent le porte-à-porte. *« Nous sommes en contact avec les fédérations scouts afin qu'elles sensibilisent les encadrants à cette problématique. Quand on reçoit plusieurs plaintes dans le même village, on*

3 000

camps en Wallonie

n'intervient pas, mais on fait remonter le problème directement à la fédération. On estime que cela ne nous concerne pas directement, que cela relève du fonctionnement propre des mouvements de jeunesse. Je dois dire qu'ils sont très réactifs. Et on essaie de faire une réunion de débriefing avec les fédérations. »

La Commune privilégie le dialogue avec tous les intervenants, y compris les propriétaires de prairies. *« En 2014, on a pris le temps de leur expliquer pourquoi il fallait encadrer les camps de jeunesse. Au début, ils étaient réticents mais ils ont fini par accepter la nouvelle réglementation. On est situé pas très loin de la centrale de Chooz. En cas de plan d'urgence, on doit savoir combien de jeunes séjournent dans la commune. » ■*

CET ETE, IL Y AURA

Les scouts mieux localisés

La plateforme « Mouvements de jeunesse », mise en ligne il y a quelques mois pour mieux localiser les camps scouts et intervenir plus rapidement en cas de risque ou de danger, est sur le point de faire ses preuves. Lancée par la zone de police Famenne-Ardenne, les centrales 101 et 112 et la province de Luxembourg, son objectif est de permettre aux secours d'intervenir plus rapide-

ment en cas d'accident, d'inondation ou d'intoxication. Concrètement, ce sont les Communes qui doivent désormais encoder les camps sur la plateforme.

« On pourra les géolocaliser, avec une adresse et dans le cas contraire, des données GPS, explique Charles-François Pesin, pour le plan stratégique de sécurité de prévention qui s'occupe des douze communes impliquées. Il

y aura également le nom d'un responsable et un numéro de GSM. Tout ce qui peut nous permettre de les reconnaître. »

GRÂCE À UN NUMÉRO D'IDENTIFICATION

La Commune délivrera un numéro d'identification du camp composé des trois premières lettres de la commune et de trois chiffres. Les services de secours pourront directement aller rechercher ces informations en cas de problème. Si la plateforme a débuté en zone Famenne-Ardenne, soit les douze communes du Nord-Luxembourg, elle a très rapidement été adoptée par la zone Centre Ar-

denne, c'est-à-dire huit communes supplémentaires. Un grand chemin parcouru en peu de temps, surtout lorsque ces deux zones comptent déjà plus de 200 camps en ce début d'été.

« Notre ambition est d'arriver à harmoniser tous ces scouts et de les aider à s'organiser encore mieux avec les autorités », explique le gouverneur Olivier Schmitz. L'objectif final est qu'en 2019, l'ensemble du territoire provincial soit couvert. Un système sur lequel lorgnent de nombreuses Communes d'autres provinces. ■

J. M.

COMMUNES MOINS « FRIENDLY »

Une corvée en rase campagne

La commune de Daverdisse a élaboré un règlement assez sévère pour se prémunir des nuisances provoquées par les camps. Le bourgmestre de Léglise, lui, déplore le manque de respect et de politesse de certains jeunes.

Normes d'encadrement des enfants, obligation de fournir la liste de tous les participants, consommation de boissons alcoolisées interdite... En matière d'accueil des mouvements de jeunesse, la Commune de Daverdisse se montre plutôt exigeante.

Quand on interroge le premier échevin, Jean-Claude Vincent, sur les raisons qui ont incité sa Commune à se montrer aussi stricte, il soupire : « Les nuisances se situent à tous les niveaux, qu'il s'agisse du comportement, des déchets ou de la mendicité. Vous avez parfois

un jeune qui vient frapper à votre porte toutes les demi-heures. Certains vont même jusqu'à entrer dans les jardins sans y avoir été invités. À la longue, les gens en ont assez. »

Treize camps sont annoncés cet été, c'est en principe tout à fait gérable par la Commune. « Mais, il y a des groupes installés dans d'autres communes qui font des hikes (NDLR : de petits groupes de jeunes se déplacent seuls pendant 2 ou 3 jours) et s'infiltrent dans nos villages. »

La Commune a reçu une subvention de 534,10 € pour engager un Monsieur

Camp mais les candidats ne se bousculent pas au portillon. « On en a eu un, il y a deux ans, mais je n'ai pas l'impression que cela soit d'une réelle efficacité. »

Il y a peu de chance que les patros ou les scouts qui plantent leurs tentes à Porcheresse reçoivent une visite... peut-être celle du policier de proximité s'il n'est pas en vacances. « Je n'ai pas que ça à faire, soupire le premier échevin. Je m'occupe de l'urbanisme, de la population, de l'environnement, des taxes communales... »

En général, cela se passe bien, admet Jean-Claude Vincent, « mais il suffit d'une troupe ou deux qui se comportent mal pour gâcher toute l'affaire... »

Et avec les fédérations de jeunes ? « Avec ces gens-là toujours pleins de bonne volonté, il n'y a jamais de problème. Nous, on est sur place et on voit qu'il y en a quand même ! »

DES ENFANTS LIVRÉS À EUX-MÊMES

Du côté de la Commune de Léglise, accueillir des camps semble également plus tenir de la corvée que du plaisir. Le bourgmestre Francis Demasy pointe d'emblée deux soucis. Premier point qui fâche, les hikes en-

core et toujours. « Il est inacceptable que des jeunes n'ayant pas plus de 12 ans viennent sonner à 21 h pour demander où ils peuvent loger. Ce n'est pas normal de laisser des enfants livrés à eux-mêmes.

Qui est responsable en cas de problème ? Les organisations des mouvements de jeunesse devraient faire quelque chose. »

Autre sujet de friction, les dégradations commises dans la commune : un groupe a démonté une descente d'eau du local à musique pour un jeu, un autre a pris du bois sur un terrain privé, sans demander d'autorisation.

« On n'est pas obligé d'accepter des choses pareilles. Si on n'inculque pas le respect et la politesse aux enfants, ça ne peut pas bien se passer. Il faudrait que les fédérations fassent quelque chose dans ce sens-là. »

La cohabitation avec les habitants se passe bien et, reconnaît le bourgmestre de Léglise, les « mauvais comportements » sont plutôt ponctuels « mais c'est cela qu'on retient car les camps où ça se passe bien, on ne doit pas intervenir ».

S'il y a un souci récurrent, le bourgmestre fait intervenir la police et en informe la Province, « c'est elle qui doit parler avec les fédérations au nom des 44 communes du Luxembourg ». ■ Ca.D.

Peu de retombées pour la commune

Est-ce parce que les retombées au niveau local sont pratiquement inexistantes que la Commune de Daverdisse se montre si peu enthousiaste ? Sans doute. « Il n'y a pratiquement pas de commerces, constate le premier échevin, Jean-Claude Vincent. Une épicerie a ouvert cette année à Haut-Fays, mais la plupart des camps se situent à Porcheresse, à plusieurs kilomètres d'ici. Les jeunes iront

se ravitailler dans les villages voisins. » Et les retombées touristiques ? « Cela reste à prouver... »

Même son de cloche du côté de la Commune de Léglise. Pour le bourgmestre Francis Demasy, les seuls qui profitent des camps, ce sont ceux qui louent les bâtiments et les prairies aux mouvements de jeunesse.

Cinq fédérations reconnues Les mouvements de jeunesse organisant des camps sont reconnus en Fédération Wallonie Bruxelles à travers cinq organisations de jeunesse : les **Faucons rouges** (8 000 membres), la **Fédération nationale des patros** (22 000), les **Guides catholiques de Belgique** (23 000), la **Fédération des scouts Baden-Powell de Belgique** (60 000) et Les **Scouts et guides pluralistes de Belgique** (5 000). Ces cinq mouvements reçoivent des subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'ONE.

Top 5 Cet été, la Wallonie accueillera 3 000 camps et plus de 100 000 jeunes y participeront. Dans le Top 5 des communes qui accueillent le plus grand nombre de troupes figurent Durbuy (130 camps), Viroinval (100), Couvin et Gouvy (80), Jalhay (70) et Rochefort (65). Elles font partie des 41 communes qui engagent un Monsieur ou une Madame Camp.

Un label et une subvention de 700 000 € L'ASBL Atouts camps, agréée par la Région wallonne, œuvre depuis 2012 à l'amélioration de la qualité des endroits de camps ainsi qu'à leur création. En 2018, 118 locaux (ancienne ferme, salle communale, ancienne école, club de football, local de mouvement de jeunesse...) ont reçu le label « Endroit de camp », gage de qualité, de sécurité et d'hygiène. Le secteur vient de recevoir un nouveau coup de pouce sous la forme d'une subvention de 700 000 € qui permettront à des propriétaires d'investir pour mettre aux normes les locaux qu'ils louent aux mouvements de jeunesse. Un appel à projets a été lancé.

« Au camp, mangeons wallon ! » Comment encourager les scouts à consommer des produits locaux sur leur lieu de camp ? En leur octroyant une aide financière. L'APAQ-W, qui a pour mission de valoriser les produits de l'agriculture wallonne, rembourse 7 € par participant (maximum 600 € par camp) pour l'achat de pain, viande, fromage, produits laitiers, légumes, fruits, œufs... issus de l'agriculture wallonne. Une initiative couronnée de succès puisque fin mai, l'enveloppe de l'APAQ-W était vide. Un sixième

des camps seulement a pu profiter de l'aubaine.

Demain, on interdira peut-être les veillées

« Faites-nous confiance plutôt que de mettre en place des réglementations spécifiques » : c'est le message adressé aux Communes par les fédérations.

● Caroline DESORBAY

Les relations entre les Communes et les mouvements de jeunesse sont-elles plus compliquées qu'auparavant ? À la lecture de certains règlements qui dictent jusqu'à la profondeur des feuillées, obligent à hisser le drapeau belge à côté de l'étendard régional, interdisent toute consommation de boissons alcoolisées... on est tenté de le croire.

Ce sont dans les communes des provinces de Luxembourg, de Liège et de Namur où se déroulent la majorité des camps que les règlements sont les plus nombreux et les plus sévères.

RÈGLEMENTS DISCRIMINANTS

« On voit de plus en plus fleurir des règlements draconiens qui ne s'adressent qu'aux jeunes des mouvements de jeunesse, dénonce Géraldine Bauduin, secrétaire politique de la Fédération nationale des patros. On trouve cela particulièrement discriminant. On peut comprendre qu'une Commune s'inquiète de la façon dont un camp se déroule sur son territoire, mais on préférerait que ce soit la fédération qui accompagne les éventuelles dérives plutôt qu'un règlement. »

MESURES DISPROPORTIONNÉES

Du côté de la Fédération des scouts, on reconnaît que la plupart des Communes ont élaboré ces règles dans le but de sécuriser les camps. *« Mais cette tendance sociétale à vouloir se prémunir de tout risque génère certaines dérives, regrette Geoffroy Crépin,*

animateur fédéral des relations extérieures chez les scouts de Belgique. *Certaines ont réclamé la fiche médicale des enfants pour être informées d'éventuelles allergies. C'est franchement intrusif et contraire à la protection des données privées !* »

Les mesures destinées à renforcer la sécurité doivent être proportionnelles aux risques réellement encourus. Dans la réalité, il arrive peu de problèmes. Globalement, plus de 90 % des camps se passent bien et même très bien, rappelle Géraldine Bauduin. « Par rapport aux 300 000 jeunes belges qui partent en camp chaque été, il y a très peu de problèmes, mais ce qui se passe mal est monté en

épingle. »

CONFUSION DES RÔLES

La principale difficulté pointée par les deux fédérations est la confusion des rôles. « Les Communes encadrent les camps comme s'il s'agissait de plaines de vacances dont elles ont la responsabilité en tant qu'organisatrices, regrette Geoffroy Crépin. On leur rappelle régulièrement qu'elles ne sont pas là pour vérifier la compétence des animateurs, leur interdire de consommer de l'alcool... Demain, ce sera peut-être les veillées ! Cela relève du champ pédagogique et est du ressort des fédérations. Les animateurs des camps sont aptes à gérer

99 % des problématiques qu'ils rencontrent. Et en cas de situation de crise, ils font appel aux services de secours. »

Les fédérations des scouts et des patros appellent les

Communes à plus de dialogue. « J'invite les Communes à nous contacter avant de renforcer leur règlement ou de déposer plainte, exhorte Géraldine Bauduin. Il ne s'agit pas de se substituer aux voies légales, mais il y a parfois d'autres solutions plus efficaces. »

Et sur le terrain, comme à Durbuy, le dialogue parvient même à arrondir les angles d'un règlement très carré. ■

L'exemple à suivre

« On a une excellente collaboration avec la police de la zone de Marche-en-Famenne où une personne a été désignée à l'accueil des camps, précise Geoffroy Crépin (Scouts de Belgique). On a un bon dialogue avec les Communes : elles ont pris conscience des problèmes que l'on pouvait rencontrer. » Même avis du côté de la Fédération des patros : « La personne chargée d'encadrer les camps m'a appelée pour me signaler un vol de brouette, explique Géraldine Bauduin. Un permanent est intervenu pour que le jeune présente ses excuses au propriétaire. Cela permet de désamorcer les tensions avec le voisinage bien mieux qu'une plainte. »